

SCIENCE



CITOYENNETÉ

**Catalogue
de Formation**



Accompagner la dématérialisation

Connaissance et acquisition des notions juridiques et techniques liées à l'administration électronique

La dématérialisation des démarches administratives modifie considérablement le rapport des usagers avec les services publics mais aussi l'accompagnement social professionnel ou non-professionnel. L'autonomie numérique apparaît comme un besoin transversal. Cette formation propose aux aidants numériques une méthode de travail pour aider et accompagner les usagers de leurs services vers cette autonomie. La Maison de la Médiation Numérique de l'ASTS propose une formation unique car elle traite des questions juridiques comme numériques. Bénévoles, engagés en Service Civique, écrivains publics numériques, travailleurs sociaux, cette formation a été créée pour les aider à mettre en place une démarche d'inclusion numérique.

Objectifs

- Appropriation des usages numériques liés à la dématérialisation, dans le respect des questions éthiques, juridiques et déontologiques
- Appréhender les enjeux sociaux et juridiques du numérique
- Utiliser le levier numérique pour une meilleure connaissance et compréhension des droits
- Savoir orienter vers les acteurs de médiation numérique ou du travail social

Pré-requis

- Avoir une bonne pratique d'Internet, des moteurs de recherche, de la messagerie.

Public

1 - Non professionnels
●●●●○

2 - Professionnels du domaine social
●●●●●

3 - Professionnels du domaine numérique
○●●●●

Les aidants numériques **non-professionnels** : Engagés en Service Civique et bénévoles.

Ils suivent les trois premiers jours : *les compétences de bases*

Les professionnels du **domaine social** : Travailleurs sociaux*, animateurs, éducateurs, etc.. et écrivains publics numériques.

Ils suivent les cinq jours : *les compétences de bases + l'approfondissement*

* en fonction des besoins et de leur niveau, ils peuvent participer uniquement aux jours n°2 et 3, ce qui est le cas des ambassadeurs numériques de la DASES

Les professionnels du **domaine numérique** : Médiateurs numériques.

Ils suivent la formation à partir du jour n°3 ou en fonction de leur niveau, ils pourront commencer à partir du jour n°2.

Les + de la formation...

- Une pédagogie active et un discours issus d'expériences de terrain
- Travail sur des cas concrets
- Une formation qui s'adapte au type de public
- Intégration de la charte parisienne de l'aidant numérique
- Intégration des nouveautés administratives de Paris
- Interventions par des experts du droit (avocats, juristes) et des experts du numérique (formateurs en médiation numérique, consultants, intervenants du SGMAP...) en binôme
- Savoir orienter vers les acteurs de la médiation numérique ou du travail social

Programme : Compétences de Bases

1. Jour 1 : Dématérialisation des services administratifs

- Partie 1 : (3h30)
 - I. Définition et contours de l'E-administration et de la dématérialisation
 - II. Connaissance des institutions concernées et de leur fonctionnement
 - III. Définition de l'inclusion numérique et fracture numérique
 - Partie 2 : (3h30)
 - I. Notions d'ergonomie et de design
 - II. Accès à de l'information et aux données
2. III. Recherche technique d'informations sur les démarches

Jour 2 : Accès aux données personnelles / Ethique et protection des personnes

- Partie 1 : (3h30)
- I. Création d'une messagerie par un usager et bonnes pratiques quant à l'utilisation d'une messagerie

3. l'utilisation d'une messagerie

- II. Définition des données personnelles et respect de la confidentialité
- III. Droits et protection lié aux données personnelles

- Partie 2 : (3h30)
- I. Responsabilité professionnelle et secret professionnel
- II. Production de données et informations sur internet
- III. Protection des personnes vulnérables
- IV. Particularité de l'accompagnement des seniors

Lieux et modalités

- Maison de la Médiation Numérique Espace Olympiades : 10 stagiaires maximum par cycle de formation
- Maison de la Médiation Numérique Espace Porte de Montreuil : 10 stagiaires maximum par cycle de formation
- Possibilité d'intervenir hors les murs avec les dispositifs mobiles de la Maison de la Médiation Numérique (8 stagiaires maximum)
- Un cycle de formation par mois à partir de novembre 2017 hors juillet et août

Coût de la formation

1 jour = 420 euros TTC
L'ASTS ne récupère pas la TVA.

L'ASTS a été créée en 1981 pour promouvoir les avancées des sciences et techniques auprès du grand public en mettant au centre de ses préoccupations la conscience et l'action citoyennes, l'humanisme et le développement durable. Sa mission est de questionner les enjeux que représentent pour la société les développements scientifiques, les évolutions technologiques et les questions posées par l'inclusion numérique.

L'ASTS s'adresse à une grande diversité de publics, dans le système scolaire, dans les territoires et dans les entreprises, afin de contribuer à les informer et à développer leur esprit critique. L'ASTS valorise l'expertise citoyenne pour pouvoir participer pleinement à l'évolution de la société de la connaissance et prendre une place responsable dans la décision publique.

En s'appuyant sur un réseau de chercheurs et de professionnels avertis, les médiateurs et animateurs organisent des ateliers de vulgarisation, animent et modèrent des débats autour du livre et du film. Ils réalisent des expositions, créent et diffusent des outils pédagogiques : jeux de stratégie, logiciels interactifs, malles pédagogiques...

L'ASTS propose ses activités au sein de sa Maison de la Médiation Numérique ou en itinérance au travers de médiations scientifique. L'ASTS peut aussi répondre, dans ses champs de compétences, à tout besoin spécifique que vous pourriez exprimer en matière d'ateliers, d'évènementiel ou de formation d'animateurs scientifiques et numériques.

Agrément Jeunesse et Education Populaire N°75 JEP 11-01
Agrément Service Civique N°IF-075-15-00066-00
Organisme de Formation N°11755585175 du préfet de région d'Ile-de-France



54 avenue Edison 75013 Paris
asts.paris le_lien@asts.asso.fr
@LienAsts
Siret : 328 100 078 000 59

Le projet Ma fabrique mobile est co-financé par le fonds européen de développement régional (FEDER) et a le soutien du CGET. Il a obtenu le Label des Actions Innovantes de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.

